



- Vous aimez la randonnée, vous partagez ses valeurs. Vous souhaitez vous investir pour son développement nationalement et dans votre territoire.
- Vous avez des compétences juridiques générales ou spécialisées;
- Vous avez le sens du relationnel, des capacités

Vous avez du temps libre ? Nous avons besoin de vous !

Membre du groupe d'experts juridique

Le Groupe d'experts juridique est un groupe de travail statutaire. Il est composé de membres ayant des compétences juridiques, qui interviennent sur le droit des chemins, le droit de l'environnement, le droit associatif, le droit de la propriété intellectuelle, le droit des

Vos missions :

Le Groupe d'experts juridique a pour mission d'épauler les différents secteurs de la Fédération et le réseau, sur les différents dossiers qui impliquent une réflexion juridique. En fonction de la disponibilité et des compétences de chacun, la contribution d'un membre peut consister en différents apports :

- Participation à une réflexion sur un sujet donné ; apport de conseils juridiques ponctuels sur des questions ou dossiers ;

Venez nous rejoindre !

La Fédération française de la randonnée pédestre est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, membre de la Fédération Européenne de Randonnée Pédestre.

Dans le cadre de sa mission, elle développe dans les territoires, la vie associative, encourage la pratique sportive, de tourisme et de loisirs, la découverte et la sauvegarde de la biodiversité ainsi que de l'environnement. Elle propose des activités préservant le bien-être et la santé. Elle permet, grâce aux chemins, l'accès à la nature, à la culture, aux territoires et favorise le brassage des populations et des générations.

En savoir plus : ffrandonnee.fr

Nous contacter :

Claire Samonati - email : csamonati@ffrandonnee.fr - téléphone :